

Sinûris

Ce *qism* a été établi en 1871 sous le nom de *qism Sinûris*. Son siège se situe toujours à *qaryat Sinûris* (un des anciens villages relevant de *markaz Sinûris* dans la *mudîriyya d'al-Fayûm* selon le *Dictionnaire géographique* de Mohammed Ramzi). Sa juridiction s'étendait à cette époque à plusieurs villages (*qura*) situés au nord de la *mudîriyya d'al-Fayûmiyya*. Il était désigné par le nom de *markaz Sinûris*, en application de la publication du ministère de l'Intérieur émise le 3 décembre 1889, et ce à partir du 1^{er} janvier 1890 (*Mohammed Ramzi, Dictionnaire géographique, 1945*).

Le 12 juin 1935, *nâhiyat Minsha'at Sarasnâ* en a été détachée après sa dissolution, et ce en applicaiton du décret du ministère des Finances n°25 de 1935 (*Journal officiel n°56 du 24 juin 1935*).

Le 3 février 1936, *nâhiyat Fidîmîn al-qibliyya* et *nâhiyat Minsha'at al-Dakm* en ont été détachées après leur dissolution, et leur *zimâm* a été intégré à *nâhiyat Fidîmîn* et *nâhiyat al-Sâdiqiyya*, en application du décret du ministère des Finances (*Journal officiel n°15 du 10 février 1936*).

Dans le *Dictionnaire géographique* de Mohammed Ramzi, *Sinûris* fait partie des *markaz-s* relevant de la *mudîriyya d'al-Fayûm* (*Mohammed Ramzi, Dictionnaire géographique, 1945*).

Le 6 mai 1950, *nâhiyat Abû al-Su'ûd* a été détaché de *Sinûris* et a été intégré à *markaz al-Fayûm*, et ce en application du décret du ministère de l'Intérieur et du décret du ministère des Finances n°47 de 1950 émis le 19 juin 1950 (*Journal officiel n°50 du 6 mai 1950 et n°66 du 29 juin 1950*).

Le 1^{er} septembre 1951, *nâhiyat Sanhûr* y a été intégrée après son détachement de *markaz Ibshwây*, et en application du décret du ministère de l'Intérieur et du décret du ministère des Finances n°123 de 1951 émis le 31 octobre 1951 (*Journal officiel n°79 du 10 septembre 1951 et n°105 du 12 novembre 1951*).

Le 7 novembre 1959, *nâhiyat Banî 'Atmân* en a été détachée après sa dissolution puis a été intégrée à *nâhiyat Sinûris*, et ce en application du décret du ministère des Travaux publics n°9680 de 1959 (*Journal officiel n°91 du 19 novembre 1959*).

En 1977, *Minsha'at al-Sadât* y a été établie après son détachement de *qaryat al-Sa'îdiyya* et de *qaryat Tirsâ*, et ce en application du décret du ministre de la gouvernance locale n°226 de 1977 et du décret du ministère des Finances n° 1 de 1978 (*Bulletin officiel, janvier et février 1978, Journal officiel n°1 du 1^{er} janvier 1978, CAPMAS, Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat de 1986*).

